



WEBINAIRE

“Coconstruction et personnalisation du projet personnalisé”

21 octobre 2025

PRESENTATIONS



- de la coordinatrice

Centre Régional d'Etude, d'Action et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
Observatoire Régional de Santé

NOS DOMAINES D'INTERVENTION
en faveur de l'action sociale, sanitaire et médico-sociale

OBSERVATION ET ÉTUDES

Proposer une expertise technique aux acteurs régionaux

- Enquêtes
- Publications de connaissances
- Production d'indicateurs de santé
- Analyse et synthèse d'informations quantitatives et qualitative
- Gestion de bases de données

CENTRES RESSOURCES

Diffuser une information scientifique et technique d'actualité

- Réponses aux demandes documentaires
- Prêt de documents (ouvrages, articles, outils d'intervention...)
- Veille législative
- Productions documentaires : Revues de littérature, bibliographies, dossiers de documents...
- Annuaire des établissements et des services
- Lettres électroniques et revues des sommaires

ACCOMPAGNEMENT

Concevoir une offre de formation adaptée

- Formation
- Appui technique et intervention auprès des professionnels des ESMS
- Soutien aux pratiques professionnelles
- Accompagnements à la mise en œuvre des politiques publiques

ANIMATION RÉGIONALE

Créer du lien entre les acteurs

- Groupes de réflexion
- Journées d'étude
- Colloques



Présentation de la coordinatrice



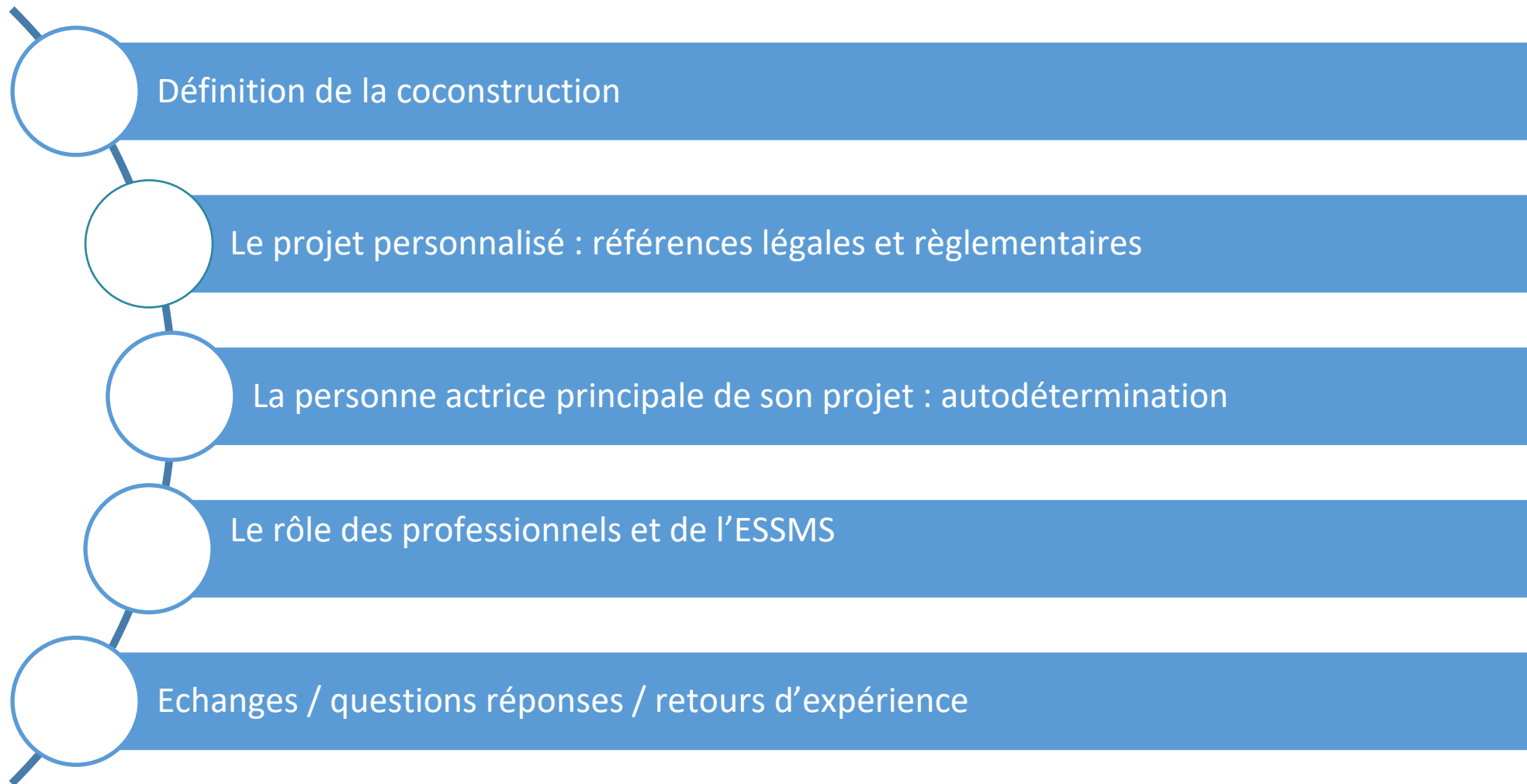
Nathalie MARTINEZ
Coordinatrice
CREAI-ORS

Docteur en
psychologie sociale

25 ans d'expérience
au CREA

Référente qualité
Occitanie

PROGRAMME DU WEBINAIRE



Préambule et définition de la coconstruction

Préambule

- Le **PP** est essentiel pour garantir la qualité de l'accompagnement
- Il garantit la personnalisation de l'accompagnement (respect des habitudes, souhaits, attentes de la personne)
- Le PP contribue directement au renforcement des droits de la personne et à la démarche de bientraitance
- Le projet a vocation à engager et non pas à obliger
- Comment **mettre en œuvre** concrètement la coconstruction du PP ?
- Un temps d'échanges sera prévu pour vos questions !

La coconstruction: définition

- La coconstruction est un processus par lequel les acteurs impliqués dans un projet échangent en continu pour s'accorder régulièrement sur les objectifs, les moyens, la stratégie et la mise en œuvre de ce projet
- La coconstruction c'est reconnaître que, pour réussir, personne ne peut avoir l'exclusivité du pouvoir de décision ou le monopole des apports décisifs
- Apports de chacun entendus, respectés, débattus et, le cas échéant, intégrés au projet
- La coconstruction réveille la motivation intrinsèque de tous les acteurs et favorise l'autodétermination

La mise en œuvre de la coconstruction

La mise en œuvre réussie de coconstruction nécessite **idéalement** :

- Un **cadre relationnel** qui pose les règles de vie du collectif
- Une **liberté de pensée et d'action** des acteurs sans laquelle le caractère collaboratif de la coconstruction est vidé de son sens
- La **capacité à élaborer ensemble**
- La **possibilité d'expérimenter** individuellement ou collectivement



Le cadre légal et réglementaire

Le cadre juridique et réglementaire du projet personnalisé

La loi n°2002-2 du 02 janvier 2002

L'article L311-3 du CASF, alinéas 3 et 7

La HAS (8 mars 2022) : [manuel d'évaluation qualité des ESSMS](#)

La RBPP de décembre 2008 : « Les attentes de la personne et le PP »

Loi du 2 janvier 2002 (Article 7)

•« - L'exercice des droits et libertés individuels est garanti à toute personne prise en charge par des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, lui sont assurés :

« 1° Le respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité ;

« 2° Sous réserve des pouvoirs reconnus à l'autorité judiciaire et des nécessités liées à la protection des mineurs en danger, le libre choix entre les prestations adaptées qui lui sont offertes soit dans le cadre d'un service à son domicile, soit dans le cadre d'une admission au sein d'un établissement spécialisé ;

3° Un accompagnement individualisé de qualité favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit systématiquement être recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision. A défaut, le consentement de son représentant légal doit être recherché ;

«4° La confidentialité des informations la concernant ;

« 5° L'accès à toute information ou document relatif à sa prise en charge, sauf dispositions législatives contraires ;

« 6° Une information sur ses droits fondamentaux et les protections particulières légales et contractuelles dont elle bénéficie, ainsi que sur les voies de recours à sa disposition. »

« 7° La participation directe ou avec l'aide de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne.

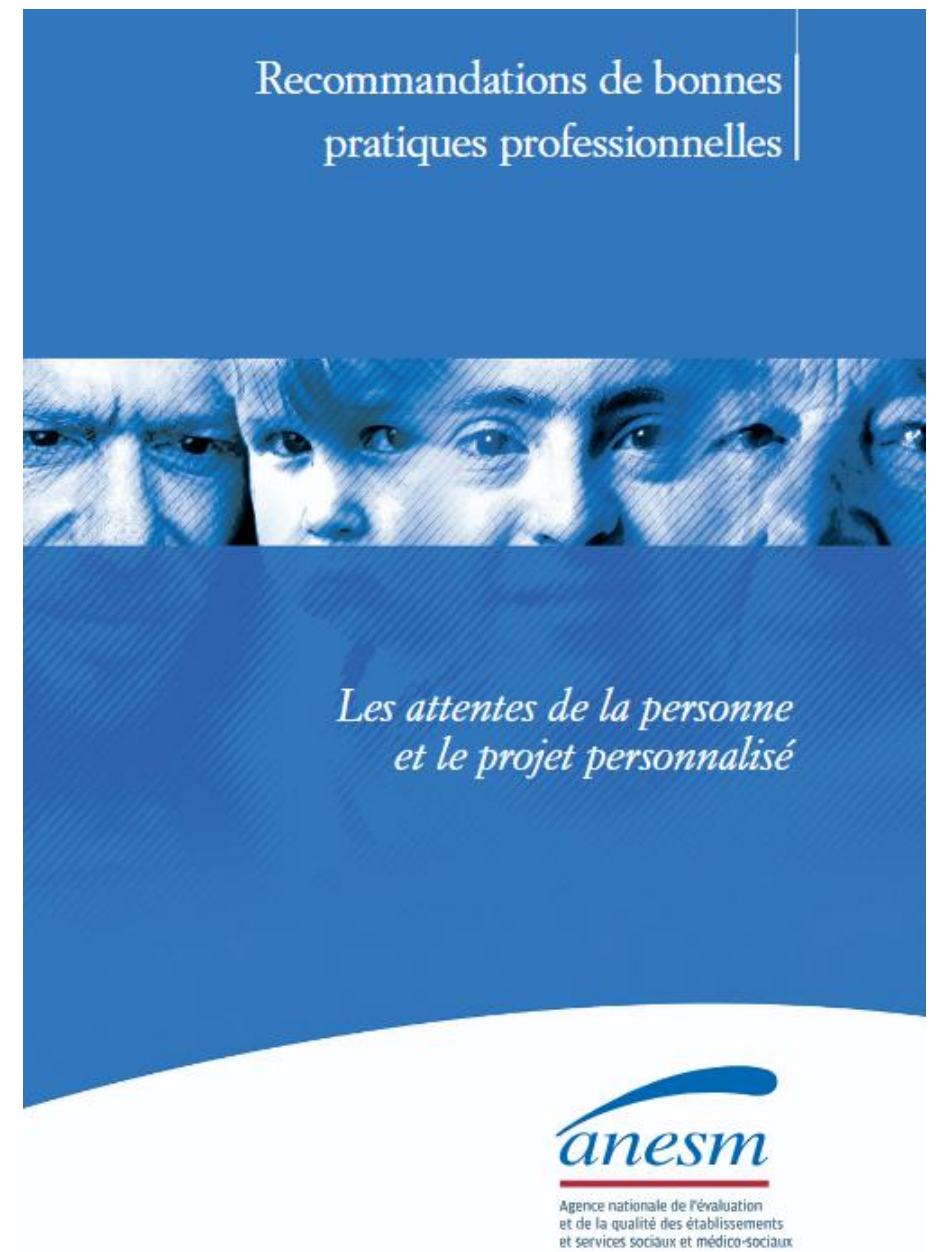
LE CADRE JURIDIQUE DU PROJET PERSONNALISÉ

- L'article 7 alinéa 3 de la loi 2002-2 vient modifier en ce sens **l'article L 311-3 du CASF** :

*« Il est assuré à toute personne prise en charge par des établissements et services sociaux et médico-sociaux ...**une prise en charge et un accompagnement individualisé de qualité** favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit être systématiquement recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision ».*

La recommandation de l'ex-ANESM

Décembre 2008



Les principes retenus par la RBPP

- La coconstruction du PP est issue d'un dialogue régulier
- La participation effective de la personne est recherchée
- La dynamique du projet est souple et adaptée au rythme de la personne
- L'ensemble des professionnels est concerné par les PP
- L'expression de la personne est encouragée



Repère II : Les phases du projet dans la RBPP



3. La phase de coconstruction du PP

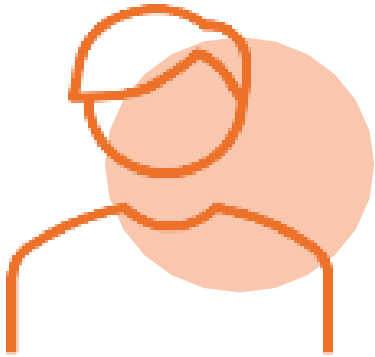
- Repérer les compétences, capacités, capabilités de la personne
- Lui donner une information claire et intelligible
- Solliciter son entourage si elle en est d'accord
- Recueillir son accord pour tout partage d'informations la concernant

3. La phase de coconstruction du PP

Les réunions d'équipe, sans la présence de la personne, mais à son sujet, sont **utiles si elles permettent** :

- à chaque professionnel, quelle que soit sa fonction, d'exprimer son point de vue
- de distinguer dans les propos l'exposé des faits ou des observations et l'interprétation qui en est faite
- d'approfondir les échanges pour que le consensus entre les professionnels soit réel et non de façade ;
- de dégager des lignes directrices claires, facilitant le positionnement des professionnels et la compréhension pour la personne.

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PROJET



Chapitre 1

La personne accompagnée

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

La personne est actrice de la personnalisation de son projet d’accompagnement

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés
1.10.1/ La personne exprime ses attentes sur son PP	Faciliter et promouvoir son expression et s’adapter à son mode de communication Créer, adapter, utiliser des supports et outils facilitant l’expression et la réflexion des personnes Repérer ses compétences, potentialités, capacités et capabilités = autodétermination Solliciter la personne pour qu’elle exprime ses besoins et attentes et les prendre en compte Faciliter l’expression et la participation de la personne tout au long de la démarche de projet = mettre un cadre favorable à l’expression et choisir le moment le plus favorable Induire l’individualisation et la singularité de chaque accompagnement

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

- Créer, adapter, utiliser des supports facilitant l'expression et la réflexion des personnes
 - Outil FIRA c'est ma vie, je la choisis

<https://www.firah.org/upload/notices3/2016/c-est-ma-vie/livre2-web.pdf>



COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

La personne est actrice de la personnalisation de son projet d'accompagnement

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés
1.10.2/ La personne avec son entourage et les professionnels en équipe coconstruisent le PP	Clarifier les termes utilisés Lui donner une information claire, intelligible, accessible Utiliser d'outils adaptés : FALC, Communication Alternative Améliorée (CAA), synthèse vocale, etc. S'appuyer sur des supports facilitant l'expression et la réflexion Utiliser l'expertise, le savoir expérientiel de la personne

LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE (CAA)

https://www.fhf.fr/sites/default/files/2025-08/InstructionCAA_23-06-25.pdf



COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

La personne est actrice de la personnalisation de son projet d'accompagnement

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés
1.10.3/ Les professionnels évaluent les besoins de la personne pour construire son PP	Evaluation des besoins à partir d'outils validés (GEVA, SERAFIN PH, ROCS, etc.)

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

La personne est actrice de la personnalisation de son projet d'accompagnement

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés
1.10.4/ Les professionnels coconstruisent avec la personne son PP	Définir les modalités de la coconstruction Conserver la trace des différentes phases de la coconstruction Le document mentionne ainsi, au fur et à mesure des phases de la démarche, les éléments principaux permettant le suivi de la progression du projet. Proposer d'animer tout ou partie des réunions concernant son PP et de participer à la rédaction des comptes rendus de synthèses qui figureront dans ce document.

Un écrit sur les différentes phases :



constitue une **base commune**



fait trace



facilite le suivi et l'évaluation

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

La personne est actrice de la personnalisation de son projet d'accompagnement

Éléments évaluatifs	Actions / outils valorisés
1.10.5/ Les professionnels mobilisent les ressources internes et/ou externes et les outils pour mettre en œuvre le PP	La contribution des différentes parties prenantes apparaît de manière clairement différenciée RBPP L'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel (Volet 1), Livret "Autodétermination, participation et citoyenneté", 2022. : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3237847/fr/l-accompagnement-de-la-personne-presentant-un-trouble-du-developpement-intellectuel-tdi-volet-1

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

La personne est actrice de la personnalisation de son projet d'accompagnement

Éléments évaluatifs	Actions / outils valorisés
1.10.6/ Les professionnels assurent la traçabilité et réévaluent le PP avec la personne, chaque fois que nécessaire et au moins une fois par an	• Être attentif à la périodicité de la révision du PP • Le PP sera évalué a minima une fois par an • Inscrire la date de révision du PP sur le PP • Procédure de révision du PP ? • Le dossier de la personne rend-il compte de son parcours ?

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

L'entourage est associé dans l'accompagnement de la personne

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés
1.11.1/ La personne définit avec les professionnels la place de son entourage dans son accompagnement	Pour les mineurs, associer le représentant légal Pour la personne adulte, solliciter systématiquement son accord et lui demander la place qu'elle veut laisser à son entourage pour son PP Si la personne le souhaite, ses proches seront associés Lui demander les personnes qu'elle souhaiterait associer à son PP

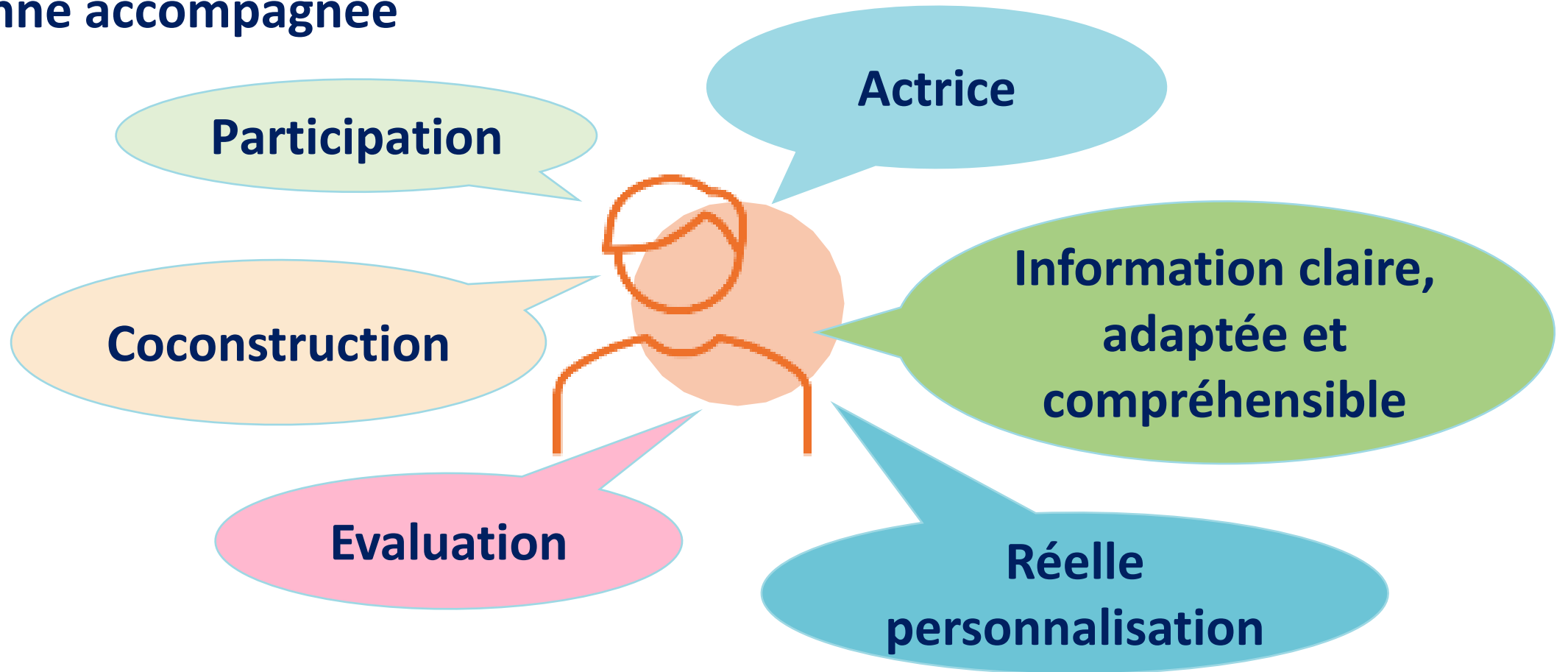
COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

L'entourage est associé dans l'accompagnement de la personne

Éléments évaluatifs	Actions / outils valorisés
1.11.2/ Les professionnels orientent et ou accompagnent l'entourage vers les dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants.	Connaissance par les professionnels des dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants (partenariats mobilisables, plaquette d'information sur l'offre de répit existant sur le territoire Information des aidants

EN GUISE DE SYNTHÈSE

La personne accompagnée





Chapitre 2

Les professionnels

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

Les professionnels adaptent avec la personne son PP au regard des risques auxquels elle est confrontée

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés / questions à poser
2.4.1/Les professionnels adaptent le PP aux risques de fugue ou de disparition	<u>Risque pour les structures avec hébergement</u> Identification et évaluation des risques de fugue ou de disparition par les professionnels ? Existence d'une procédure ? Environnement de la structure sécurisé tout en garantissant la liberté d'aller et venir ? Se doter d'outils : montre, GPS, bracelets, etc. Partenariats existants : gendarmerie, police, etc.

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

Les professionnels adaptent avec la personne son PP au regard des risques auxquels elle est confrontée

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés / questions à poser
2.4.2/Les professionnels adaptent le PP aux risques liés aux addictions et conduites à risques	Evaluation des risques liés aux addictions par les professionnels : sont-ils formés, sensibilisés ? Mobilisation des acteurs sur le territoire : AAF, réseau addictions Formation des professionnels Soutien pair-intervenant ?

Référence : RBPP Grande Précarité et troubles psychiques - Intervenir auprès des personnes en situation de grande précarité présentant des troubles psychiques, Chapitre 2, 2023. : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3289276/fr/grande-precarite-et-troubles-psychiques-intervenir-aupres-des-personnes-en-situation-de-grande-precarite-presentant-des-troubles-psychiques

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

Les professionnels adaptent avec la personne son PP au regard des risques auxquels elle est confrontée

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés / questions à poser
2.4.3/Les professionnels adaptent le PP aux risques liés aux chutes	<u>Risque spécifique aux personnes âgées et PHV</u> Evaluer régulièrement les risques liés aux actes de la vie quotidienne par les professionnels Se doter d'outils de repérage des risques; de perte d'autonomie : cf./ outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation et fiche repère sur les chutes. Echanger en équipe pluridisciplinaire Chutes ou risques de chute consignées dans le dossier de la personne

Reference : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-03/fiche-outil_reperage_perte_autonomie.pdf

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

Les professionnels adaptent avec la personne son PP au regard des risques auxquels elle est confrontée

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés / questions à poser
2.4.4/Les professionnels adaptent le PP aux risques de dénutrition, malnutrition et/ou des troubles de la déglutition	Evaluer les risques par les professionnels : sensibilisation/formation Se doter d'outils de repérage des risques : cf./ fiches repères de l'ANESM Echanger et partager en équipe pluridisciplinaire Tracer dans le dossier de la personne

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

Les professionnels adaptent avec la personne son PP au regard des risques auxquels elle est confrontée

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés / questions à poser
2.4.5/Les professionnels adaptent le PP aux risques liés à la sexualité	Evaluer les risques par les professionnels : sensibilisation/formation VIAS Inscription de la thématique VIAS dans le PE Respect de la vie privée et de l'intimité Connaissance de la circulaire du 5 juillet 2021 Connaissance de la RBPP publiée le 14 février 2025 Nomination/désignation d'un référent Mise en place d'un groupe dédié à la VIAS en intra ? Partenariat avec le centre ressource INTIMAGIR, sage-femmes, Planning, gynécologues, etc. Echanger et partager en équipe pluridisciplinaire Tracer dans le dossier de la personne

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

Les professionnels adaptent avec la personne son PP au regard des risques auxquels elle est confrontée

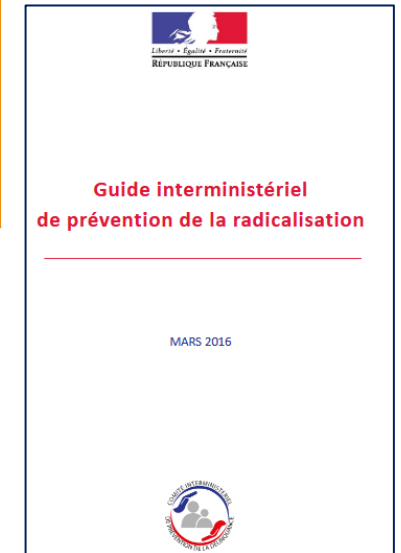
Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés / questions à poser
2.4.6/Les professionnels adaptent le PP aux risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse	Evaluation des risques par les professionnels avec la personne Formation des professionnels aux risques de cyberharcèlement et abus de faiblesse Nomination d'un référent harcèlement Identification de pairs-intervenants Mobilisation de tous les moyens nécessaires (vidéo, affichage, sensibilisation, information/formation) Liste des partenariats

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

Les professionnels adaptent avec la personne son PP au regard des risques auxquels elle est confrontée

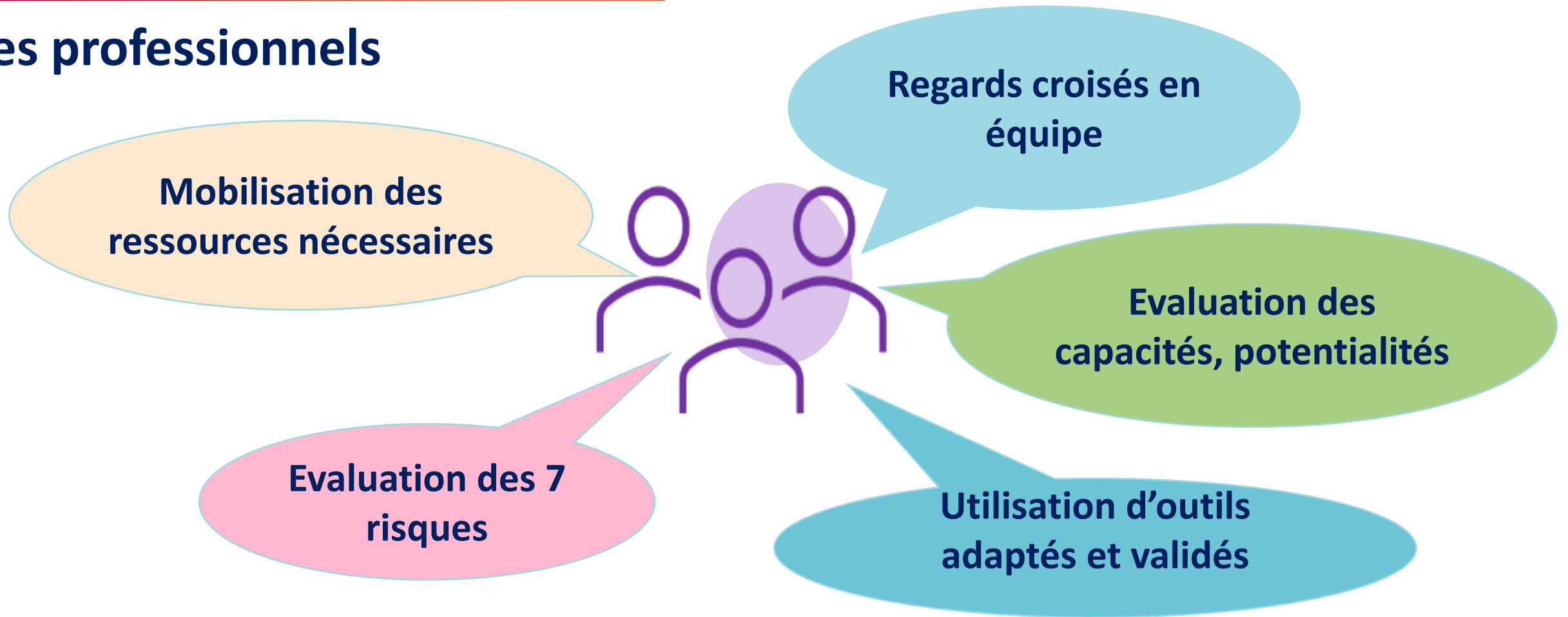
Éléments évaluatifs	Actions / outils valorisés / questions à poser
2.4.7/Les professionnels adaptent le PP aux risques de radicalisation et/ou de prosélytisme	Evaluation des risques par les professionnels avec la personne Formation des professionnels sur ces risques Mobilisation de tous les moyens nécessaires (vidéo, affichage, sensibilisation, information/formation) Procédure existante en intra Liste des partenariats Référence : référentiel des indicateurs de basculement dans la radicalisation

Pour aller plus loin : référentiel des indicateurs de basculement dans la radicalisation
<https://www.vienne.gouv.fr/index.php/contenu/telechargement/9713/68204/file/Expos%C3%A9+explicatifapr%C3%A8s%C3%A9union2juillet2015.pdf>



EN GUISE DE SYNTHÈSE

Les professionnels



COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP



Chapitre 3

L'ESSMS

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

L’ESSMS coconstruit sa stratégie d’accompagnement et son inscription dans le territoire, dans une approche inclusive.

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés / questions à poser
3.4.1./L’ESSMS met en œuvre une approche inclusive des accompagnements proposés.	Approche inclusive des accompagnements Soutien de l’autodétermination par les professionnels Formation à l’autodétermination pour les professionnels et les personnes

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

L’ESSMS coconstruit sa stratégie d’accompagnement et son inscription dans le territoire, dans une approche inclusive.

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés / questions à poser
3.4.2./L’ESSMS s’inscrit dans des partenariats pour enrichir son offre d’accompagnement au bénéfice des personnes.	Identification des ressources sur le territoire Mobilisation des partenaires Pratiques de coopération et de coordination de parcours

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

L’ESSMS coconstruit sa stratégie d’accompagnement et son inscription dans le territoire, dans une approche inclusive.

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés / questions à poser
3.4.3./L’ESSMS s’inscrit dans des projets communs avec les partenaires du territoire pour renforcer l’offre d’accompagnement.	Réponses conjointes à des appels à projets entre OG : AAP, AMI communs, L’inscription de la structure dans son environnement : cf./ RBPP 2008 Pratiques de coopération et de coordination de parcours Inscription des partenariats dans le PE

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PP

L’ESSMS coconstruit sa stratégie d’accompagnement et son inscription dans le territoire, dans une approche inclusive.

Eléments évaluatifs	Actions / outils valorisés / questions à poser
3.4.4./L’ESSMS est force de proposition et d’innovation pour améliorer la qualité des accompagnements et les modalités d’intervention.	Actions d’innovation Valorisation des actions innovantes par la structure Pair-aidance, autodétermination

EN GUISE DE SYNTHÈSE

L'ESSMS

Démarche d'ouverture
à et sur son
environnement et
coopération

Valorisation d'une
approche inclusive

Identification des
ressources sur le
territoire

Forme les personnes à
l'autodétermination

Innovation pour
améliorer la qualité de
l'accompagnement



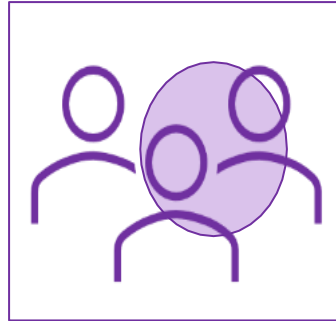
En guise de conclusion sur la coconstruction du PP

La personne accompagnée



Actrice principale de son projet
Réelle participation à toutes les étapes du PP
Coconstruction du PP avec l'équipe (outils adaptés ; information claire, compréhensible ; évaluation de ses capacités)

Les professionnels



Travail en équipe pluridisciplinaire
Utilisation d'outils validés pour évaluer les besoins et capacités de la personne
Promotion et soutien de l'expression
Evaluation des risques et partage

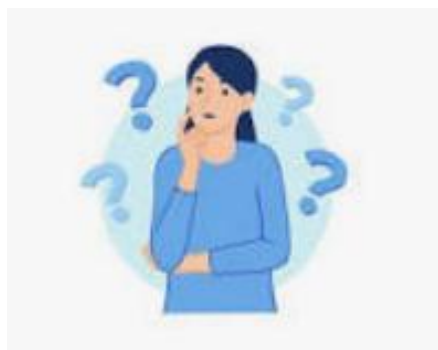
La structure, l'encadrement



Une approche inclusive de l'accompagnement
Identification des ressources sur le territoire
Innovation pour améliorer la qualité de l'accompagnement
Des réponses conjointes

Pour tous :
Une recherche collective vers le mieux

VOS QUESTIONS/INTERROGATIONS/ REMARQUES ?



Règles de diffusion de ce diaporama

Ce diaporama a été réalisé dans le cadre du webinaire intitulé « **Coconstruction et personnalisation du projet personnalisé** » présenté le **21 octobre 2025**.

Il a été transmis à l'ensemble des participants à ce webinaire.

Conditions d'utilisation :

-  Ce document est **réservé à un usage strictement professionnel**.
-  Il **ne doit pas être partagé en dehors de l'organisation**, ni diffusé sur des plateformes publiques ou personnelles.
-  Le contenu **n'est pas modifiable** sans validation préalable de l'auteur ou du CREAL-ORS Occitanie.
-  Toute **reproduction, même partielle**, doit mentionner clairement la source d'origine.
-  La **diffusion publique** (publications, réseaux sociaux...) est **soumise à autorisation écrite** de l'auteur.

 **Citation suggérée lors de l'utilisation :**

MARTINEZ Nathalie / Coconstruction et personnalisation du projet personnalisé, CREAL-ORS Occitanie, 21 octobre 2025, 49 pages

Contact :

Creai-ORS Occitanie

37 allée Jules Guesde - 31000 TOULOUSE
05 61 53 11 46 - accueil@creaiors-occitanie.fr

ZAC Tournezy - 135 allée Sacha Guitry – Bât A5 34070 MONTPELLIER
04 67 69 25 03 - contact@creaiors-occitanie.fr

<https://creaiors-occitanie.fr/>

<https://www.linkedin.com/company/creaiors-occitanie/?originalSubdomain=fr>

